



ACCUEILS DE LOISIRS

AJUSTEMENT DU PROTOCOLE SANITAIRE

INFORMATIONS AUX PARENTS

- Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30
- L'accueil du matin s'effectue de 7h30 à 9h00 et les départs à partir de 16h30 jusqu'à 18h30

Le protocole sanitaire repose sur des principes fondamentaux :

- Le port du masque obligatoire de catégorie 1
- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des enfants ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
- La formation, l'information et la communication.

Les parents jouent un rôle essentiel dans cette période de crise sanitaire.

Vous êtes invitées à prendre la température de vos enfants avant le départ pour l'ALSH et **vous devez impérativement les garder à la maison en cas de symptôme même le plus bénin.** Pas d'accueil possible au-delà du 38°.

Le directeur de l'ALSH doit être informé pour toutes les absences.

Symptômes : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre, sensation de fièvre, etc.

Les enfants ayant testés positif au COVID 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifiés cas contacte à risque ne doivent pas se rendre dans l'accueil de loisirs. Et doivent impérativement en informer l'ALSH dans les plus brefs délais.

Le masque grand public de catégorie 1 est obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans.

- Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants (3 par jour)
- 1 masque par jour pour les – 6 ans

Il est rappelé que les parents ne sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'ALSH sauf nécessité expresse. Le nettoyage des mains et le port du masque sera obligatoire dans ce cas.

Fonctionnement de la restauration :

Les différents réfectoires et les différents services ont été réaménagés en fonction du nouveau protocole.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'ALSH
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Avant et après le repas
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Avant et après les activités

L'aération des locaux

Les locaux sont aérés plusieurs fois par jour, le matin avant l'arrivée des enfants et pendant quelques minutes toutes les heures.

La limitation des contacts :

Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'accueil de loisirs doit être limité au strict nécessaire.